



6.1.2 PLAN LOCAL D'URBANISME
 PLAN DES SERVITUDES D'UTILITÉ
 PUBLIQUE

PLU prescrit par DCM le 18 juin 2009
 PLU arrêté par DCM le 19 janvier 2017
 PLU approuvé par DCM le 5 octobre 2017
 Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal

Le Maire
 Paul Raymond



LISTE DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

-  SERVITUDE I1 BIS : servitude relative à la construction et à l'exploitation de pipelines
 -  SERVITUDE I3 : servitude relative à l'établissement des canalisations de transport de gaz
 -  SERVITUDE PT2 : servitude relative à la protection des centres radio électriques d'émission et de réception contre les obstacles
 -  SERVITUDE I4 : servitude relative à l'établissement des canalisations électriques
 -  SERVITUDES T4-T5 : servitudes relatives au balisage et au dégagement aéronautiques
- SERVITUDES A5 : servitudes relatives aux terrains riverains des cours d'eau non domaniaux (donnée cartographique non disponible)

sources : data.gouv.fr